

## **Création de l'Institut nordique du Québec : une expertise régionale à considérer**

**Rouyn-Noranda, le 17 octobre 2014** – « L'annonce de la création de l'Institut nordique du Québec dans le cadre de la relance du Plan Nord nous interpelle », indique le président de la Conférence régionale des élus (CRE) de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Jean-Maurice Matte. La nouvelle est positive, mais il considère qu'il aurait été préférable que l'expertise de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ait été mise à profit dès le départ.

L'UQAT a développé de solides compétences dans quatre domaines d'intervention, soit en aménagement forestier durable et en environnement minier ainsi que du côté des eaux souterraines et des Premières nations. L'UQAT devra toutefois se frotter à trois établissements majeurs implantés dans le sud du Québec avec la mise en place de cette nouvelle structure, à savoir l'Université Laval, l'Université McGill et l'Institut national de recherche scientifique (INRS). « Pourquoi mettre ces organisations en compétition au moment même où toutes ont à faire face à d'importantes compressions budgétaires et doivent faire des pieds et des mains pour obtenir des subventions de recherche? » questionne M. Matte.

« Nous aurions aimé que la création de l'Institut nordique du Québec coïncide avec une reconnaissance de l'expertise développée dans ce milieu par l'UQAT », déplore le président de la Conférence régionale. Ce dernier se dit toutefois rassuré par le fait que l'expertise des chercheurs de la région pourra être mise à contribution.

L'UQAT est le fruit d'un effort collectif propre à l'Abitibi-Témiscamingue. Sa présence répond tant aux besoins du milieu qu'à certains besoins ressentis à l'échelle de la province. L'annonce de la mise en place de l'Institut nordique du Québec, conjuguée aux compressions budgétaires exigées des établissements d'enseignement et de recherche et à l'arrivée du projet de loi visant la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public et des sociétés d'État risque de pénaliser fortement l'UQAT. Ce climat fait craindre la perte de professionnels de haut calibre au profit d'autres établissements.

La Conférence régionale sera donc attentive au développement de cette nouvelle structure afin de s'assurer que l'UQAT puisse conserver sa position de chef de file dans ses domaines d'expertise. « L'UQAT offre des services sur l'ensemble de nos territoires. Collectivement, nous avons travaillé très fort pour implanter et maintenir des formations et des centres de recherche dans différents lieux géographiques de l'Abitibi-Témiscamingue. L'UQAT est donc un bien précieux pour nous, d'autant plus qu'elle offre une expertise incontournable pour l'ensemble du Québec. La poursuite de ses activités dans un contexte adéquat exige donc un certain niveau de protection ainsi qu'une mise à contribution rapide », conclut M. Matte.

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication  
819 762-0774, poste 109  
819 290-3926

